Centre d'information des électeurs du Michigan – Élections primaires du 2 août

Êtes-vous prêt à voter aux élections primaires du 2 août ?

Il s'agit d'une élection importante, comprenant des choix qui permettront de désigner les responsables étatiques et locaux, les membres du pouvoir judiciaire et les membres du Congrès.

Afin de planifier l'organisation de vos démarches en vue de voter cette année, nous vous recommandons de visiter **Michigan.gov/Vote**.

Voici quelques-unes des choses que vous pouvez faire sur le site :

- Vérifiez que vous êtes bien inscrit pour voter.
- Vous inscrirez pour voter ou mettre à jour votre inscription jusqu'à deux semaines avant le jour du scrutin. Vous pouvez ensuite toujours vous inscrire et mettre à jour votre inscription, mais vous devez le faire au bureau de l'agent d'inscription aux élections de votre localité.
- Demander un bulletin de vote par correspondance pour pouvoir voter de chez vous.
- Savoir où se trouve votre bulletin de vote par correspondance pour confirmer quand l'agent d'inscription aux élections vous l'a envoyé et quand il l'a reçu en retour.
- Trouvez les coordonnées de votre agent d'inscription aux élections.
- Connaître l'emplacement des boîtes de dépôt et de votre bureau de vote.
- Voir un exemple de bulletin de vote pour votre circonscription.

Pour cette élection, obtenez tout ce dont vous avez besoin au même endroit : **Michigan.gov/Vote**